

République Française
Département du Nord
COMMUNE DE PREMESQUES

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL

Nombre de membres afférents au Conseil Municipal :	19
Nombre de membres en exercice :	18
Nombre de membres qui ont pris part à la délibération :	18 Procurations
Date de la convocation :	03.12.2025
Date d'affichage :	03.12.2025

REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL
SEANCE DU 08 DECEMBRE 2025

L'an deux mille vingt-cinq et le huit du mois de Décembre, à 19 heures 30 minutes, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal, en session ordinaire, sous la présidence de Monsieur Yvan HUTCHINSON, Maire.

18 Présents : Y. HUTCHINSON - A. MARQUE – P. ALLIOT - P. VANDEN DORPE – N. GUISLAIN – L. BASECQ – P. CAREY – S. VAN EECKE - D. DUMONT – C LEFEBVRE – X. DUBOIS - F. BOULANGER – S. MOUVEAUX – C. ANNAERT – P. PACCOU – P. JOURDAIN – J. TYBOU – G. DUBOIS

0 Absents ayant donné pouvoir :

0 Excusés :

Madame Sylvie VAN EECKE a été désignée comme secrétaire de séance.

2025 - 41 – Cimetière – Fixation des tarifs de concessions des cavurnes
Rapporteur : Pascal VANDEN DORPE

Les tarifs de concession ont été confirmés et complétés par une délibération 2025-28 en date du 22 septembre 2025.

Pour répondre aux besoins des familles, une extension du columbarium est prévue, sera créée dans le cadre de cette extension des emplacements pouvant accueillir des cavurnes, petit caveau recouvert d'un couvercle et destiné à recevoir une à quatre urnes par cavurne. Le projet en prévoit 8.

Aussi il convient de fixer un tarif pour la concession de ces cavurnes avec deux durées, 10 ans ou 15 ans. Le tarif proposé est de 500 € pour 10 ans et 700 € pour 15 ans.

Pour permettre le versement des ventes sur les budgets de la commune et du CCAS, il est proposé de reprendre la répartition attribuée à chacun d'entre eux, respectivement 2/3 et 1/3.

Le conseil municipal, à l'unanimité :

- Fixe les tarifs de concessions des cavurnes à un tarif de 500.00 pour 10 ans et de 700.00 € pour 15 ans

Les tarifs du cimetière sont ainsi modifiés :

TARIFS DES CONCESSIONS au CIMETIERE				
Durée	Superficie	Prix T.T.C.	Part commune	Part C.C.A.S.
15 ans	2 m ²	100.00 €	66.67 €	33.33 €
30 ans	2 m ²	200.00 €	133.33 €	66.67 €
50 ans	2 m ²	400.00 €	266.67 €	133.33 €
Caveau d'attente		45.00 € pour 30 jours 1.50 € / jour supplémentaire	30.00 € pour 30 jours 1.00 € / jour supplémentaire	15.00 € pour 30 jours 0.50 € / jour supplémentaire

TARIFS DES CONCESSIONS au COLUMBARIUM			
Durée	Prix T.T.C.	Part commune	Part C.C.A.S.
10 ans	400.00 €	266.67 €	133.33 €
15 ans	600.00 €	400.00 €	200.00 €

TARIFS DES CONCESSIONS - CAVURNE			
Durée	Prix T.T.C.	Part commune	Part C.C.A.S.
10 ans	500.00 €	333.33 €	166.67 €
15 ans	700.00 €	466.67 €	233.33 €

Envoyé en préfecture le 11/12/2025

Reçu en préfecture le 11/12/2025

Publié le

ID : 059-215904707-20251208-202541-DE

TARIFS DES CONCESSIONS au Jardin du Souvenir

Durée	Prix T.T.C.	Part commune	Part C.C.A.S.
15 ans	40.00 €	26.67	13.33 €

Plaque à apposer sur le support de mémoire : 30.00 €

La délibération est adoptée à l'unanimité.

Pour : 18 – Contre : 0 – Abstention : 0

La présente délibération sera transmise à Monsieur le Préfet du Nord

A Prêmesques, le 11/12/2025
Affiché le 11/12/2025
Transmis au contrôle de légalité le 11/12/2025,

Ainsi délibéré
Pour copie conforme,
Le Maire,
Yvan HUTCHINSON



La Secrétaire de Séance
Sylvie VAN EECKE